

**CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2016
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHE LE 14 NOVEMBRE 2016**

Le sept novembre deux mil seize à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de Conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

31 octobre 2016

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD – HUET – LE PALMEC – GRELIER – SEMPEY

Messieurs PERON – THIRION – DENEUVE

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR – GANDIN – HERISSON – LE GUELLEC – ROUAUX – PRUDOR – BOURGOGNON

Messieurs BRETEAU – DEMAURE – ENIZAN – GUERIN – LANGEVIN – RENAULT – SAVIN – TILLARD – PETTIER -- SAILLENFEST

PROCURATIONS :

M. Mickaël ETIENNE à M. Jean-Marie DENEUVE

Mme Estelle GUILLMAIN à Mme Claudia ROUAUX

SECRETAIRE: Mme SEMPEY-CHAUVIN

ABSENT : Mme SEIMANDI

N°	RAPPORTEUR		VOTES
	Delphine DAVID	Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 19 septembre 2016	Madame SEMPEY-CHAUVIN est nommée secrétaire de séance □ Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2016 UNANIMITÉ- 2 ABSTENTIONS (M DENEUVE et Mme BOURGOGNON car absents au précédent conseil)
ADMINISTRATION GENERALE			
16-97	Véronique HUET	Marches publics de prestations de services d'assurances : signature	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - PREND ACTE des décisions de la commission d'appel d'offres ; - AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats d'assurances correspondant au lot 1, au lot 5, au lot 9, au lot 13 et au lot 17 de la consultation, conformément aux décisions prises par la commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 27 octobre 2016.

DEVELOPPEMENT URBAIN			
16-98	Jean-Marie DENEUVE	Préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement pour 2018 – recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal	Après avoir délibéré, à l'unanimité, (la procuration de M ETIENNE habitant l'impasse de l'Iff n'est pas prise en compte), le Conseil Municipal : - APPROUVE le tableau de classement unique des voies communales ; - SE PRONONCE pour le classement de : - o L'impasse de l'Iff de 118 m ; - FIXE la longueur des voies communales à : - o 34 318 m de voies communales en agglomération ; - o 12 563 m de voies communales hors-agglomération ; - o 1 011 m de chemins ruraux goudronnés ; - o 7 036 m de chemins ruraux empierrés.
16-99	Jean-Marie DENEUVE	Plan local d'urbanisme de Bédée arrêt du projet de plu	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - o EMET un avis favorable sur le projet de révision générale du POS de Bédée en PLU ; - o REGRETTE que la zone des Tardivières ne soit pas classée en 1AUe ; - o DEMANDE que soit intégrée dans les orientations d'aménagement la création d'un parking en lien avec la desserte ferroviaire.
ENVIRONNEMENT-GESTION DES RISQUES			
16-100	Véronique HUET	Contrat territorial du bassin versant du Meu - charte d'entretien des espaces publics des collectivités	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - DECIDE d'engager la Commune dans la démarche du Contrat Territorial du SBVM en signant la nouvelle charte de désherbage des espaces publics des collectivités, version 2016 ; - S'ENGAGE A RECEVOIR le bureau d'études pour réaliser le suivi des pratiques communales pour la détermination du niveau d'engagement de la Commune vis-à-vis de la Charte d'entretien des espaces communaux, version 2016.
16-101	Jérôme GUERIN	Convention entre l'EPLEFPA de saint aubin du cormier et la ville de Montfort sur Meu – replantation en forêt de saint Lazare	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer la convention pour les travaux de replantation en forêt de Saint-Lazare avec l'EPLEFPA de Sain-Aubin-du-Cormier.
EDUCATION - SOLIDARITÉ - FAMILLE			
16-102	Nathalie LE PALMEC	Convention écoles/ville dans le cadre de la plantation des arbres en forêt de saint Lazare	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer les conventions entre la ville de Montfort-sur-Meu et les écoles : - du Moulin à Vent ; - du Pays Pourpré ; - Notre Dame. -

FINANCES			
16-103	Lionel PERON	Budget principal : décision modificative n°3	Après avoir délibéré, à 27 voix pour et une abstention (M.DEMAURE), le Conseil Municipal : - VALIDE la décision modificative N°3 sur le budget principal.
16-104	Lionel PERON	Admission en non valeur des taxes et produits irrécouvrables	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <u>Dans le cas des admissions en non valeur :</u> - AUTORISE le mandatement d'un montant de 425.10 € au compte 6541 « Créances éteintes ». <u>Dans le cas de la créance irrécouvrable suite à extinction de dette :</u> - PREND ACTE du jugement relatif aux mesures de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire ; - VALIDE l'extinction de la dette à hauteur de 300.27 € ; - AUTORISE le mandatement d'un montant équivalent au compte 6542 « Créances éteintes ».
16-105 16-106 16-107	Lionel PERON	Surtaxes 2017 : eau potable/ assainissement/ assainissement non collectif	<u>EAU :</u> Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 6 voix contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal : ☐ FIXE le prix de la redevance eau à compter du 1^{er} janvier 2017, incluant une réduction de 20% de la part communale sur la consommation des ménages par rapport à 2016 ; - AUTORISE Madame Le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers. <u>ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u> Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 6 absentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal : ☐ RECONDUIT les tarifs 2016 en 2017 ; - FIXE le prix de la redevance assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2017 ; - AUTORISE Madame Le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers. <u>ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u> Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : ☐ FIXE le prix de la redevance assainissement non collectif à compter du 1^{er} janvier 2017, sans augmentation par rapport à 2016 ; ☐ AUTORISE Madame Le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.
16-108	Lionel PERON	Tour du Papegault – bâtiments annexes : demande de subventions a la région Bretagne	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE Madame le maire à solliciter les subventions susmentionnées auprès de la Région Bretagne;

16-109	Nathalie LE PALMEC	Demande de subvention exceptionnelle sécurisation des écoles au titre du fonds interministériel prévention délinquance et radicalisation	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : □ APPROUVE le projet d'installation de 3 vidéophones dans le cadre du plan de sécurisation des écoles ; - AUTORISE Madame le Maire à solliciter la subvention susmentionnée auprès de l'Etat.
16-110	Thierry TILLARD	Création d'un terrain de football synthétique : demandes de subventions	Après avoir délibéré, à 27 voix pour et une abstention (M.DEMAURE), le Conseil Municipal : - APPROUVE le projet de création de terrain de football synthétique ; - AUTORISE Madame Le Maire à solliciter les financeurs énumérés et à signer tous documents s'y rapportant.

Delphine DAVID
Maire
Conseillère Régionale

